

SUR UNE POLYNOÏDE PÉLAGIQUE (*NECTOCHAETA GRIMALDII*,
nov. gen., nov. sp.) RECUEILLIE PAR L'HIRONDELLE EN 1888,par le D^r E. von MARENZELLER,

Conservateur au Musée d'histoire naturelle de Vienne.

Les Chétopodes de la famille des Polynoïdes sont extrêmement rares dans la faune pélagique. La découverte en est toute récente ; encore ne sait-on pas grand'chose sur leur compte. Il n'en a été signalé, à ma connaissance, que deux cas dans des localités fort éloignées l'une de l'autre. Le premier a été indiqué par le professeur Viguier, à Alger. C'est à Ceylan que le D^r Driesch a trouvé le second. Viguier n'a pas nettement caractérisé son espèce et n'a pas tranché la question de savoir s'il s'agit, comme c'est mon sentiment, d'une forme pélagique larvaire (1). L'autre Polynoïde pélagique a été décrite sous le nom de *Drieschia pelagica* nov. gen. nov. sp., par le D^r Michaelsen, de Hambourg, qui a étudié les Polychètes recueillis à Ceylan par le D^r Driesch (2). Dans ces conditions, toute découverte analogue devient très intéressante et il importe de la publier rapidement. La troisième Polynoïde dont il va être question s'est rencontrée dans la belle collection de Polychètes recueillis pendant les campagnes du yacht l'*Hirondelle*, et que S. A. le Prince de Monaco a bien voulu soumettre à mon examen.

D'après les renseignements qui me sont communiqués par M. le baron Jules de Guerne, l'Annélide en question a été prise le 9 septembre 1888, par un filet bathypélagique construit à bord du yacht et qui a fonctionné à 2000 mètres de profondeur environ. La longueur du câble filé avait exactement 2470 mètres. Dans les parages où l'opération a été faite (48° 24' 48" de Lat. N. et 20° 38' 30" de Long. O.), à une très grande distance de toute terre, les quelques sondes connues de l'Atlantique dépassent 4000 mètres.

Le caractère principal du nouveau genre consiste dans l'allongement extraordinaire des soies de la rame inférieure ; cette seule particularité suffit à en faire un type absolument spécial parmi les Polynoïdes. Les soies dont il s'agit servent à la natation, elles ont subi une adaptation conforme à l'existence pélagique de l'animal. Chez les deux autres Vers ci-dessus mentionnés, le même résultat est obtenu d'une manière différente. Sur la rame inférieure se sont développées des soies natatoires capillaires, très grêles, analogues à celles que l'on connaît chez certaines formes sexuées de Syllidiens

(1) VIGUIER, *Etudes sur les animaux inférieurs de la baie d'Alger.*— II. *Recherches sur les Annélides pélagiques.* Arch. zoolog. expériment., (2), IV, 1887, p. 233.

(2) MICHAELSEN, *Polychæten von Ceylon.* Jahrb. der Hamburg. Wissensch. Anstalt., IX, 2, 1892.

et de Néréides. Dans ce fait réside une différence essentielle qui exclut tout rapport avec la présente espèce, que l'on considère les soies capillaires comme le produit d'une différenciation longtemps poursuivie, ou qu'on n'y voie qu'un état transitoire dans l'existence de ces Polynoïdes, comme c'est d'ailleurs le cas chez les Syllidiens et les Néréides mentionnés ci-dessus. — Il n'existe, du reste, aucune preuve que la dernière de ces opinions soit ici justifiée.

NECTOCHAETA GRIMALDII.

Le corps du seul exemplaire recueilli est incolore, transparent, long de 5^{mm}, large de 2,24^{mm} au milieu, avec les rames, mais sans les soies. Le corps se compose de 24 segments dont 21 avec des rames complètement développées. Les élytres étaient tombées. Il existe 11 porte-élytres présents aux 1, 3, 4 — 20^e rames. Les lobes céphaliques sont larges de 0,3^{mm} et longs de 0,36^{mm} avec deux courts prolongements latéraux sur lesquels s'insèrent les tentacules frontaux pairs. Le tentacule frontal impair est long de 1,19^{mm}; les tentacules frontaux impairs ont la moitié seulement de cette longueur. Les tentacules inférieurs (palpes), longs de 0,9^{mm}, sont larges, à la base, de 0,11^{mm}. Le cirre dorsal est à peine plus court que le tentacule frontal impair, le tentacule ventral mesure 0,07^{mm} de long. Tous ces appendices, de même que les cirres dorsaux, sont complètement lisses. Les rames sont à peu près égales à la largeur du corps, mesurée à la réunion de deux segments. La rame supérieure, tout à fait rudimentaire, ne présente qu'un acicule et une soie unique à peine saillante. Le lobe antérieur de la rame inférieure s'étire en un prolongement digitiforme. Les portes-élytres et les cirres dorsaux sont relativement forts. La plupart des cirres dorsaux étaient tombés. Celui du second parapode est aussi long que le tentacule frontal impair, celui du quinzième mesure 0,98^{mm} de long. Le cirre ventral, grêle, s'étend loin au dehors et dépasse de beaucoup l'extrémité de la rame; cela, d'ailleurs, est plus marqué pour les cirres antérieurs que pour ceux qui se trouvent plus loin en arrière. La seule soie de la rame supérieure est un peu plus de la moitié plus large que celles de la rame inférieure. Le tranchant est confusément dentelé. La rame inférieure porte 18 soies. Les plus longues, qui se trouvent au-dessus de l'acicule, mesurent 1,12^{mm}, elles sont plus longues que les rames elles-mêmes; leur longueur est moitié moindre que la largeur du corps en son milieu, entre les extrémités de deux rames du même segment (2,24^{mm}). La soie inférieure est très courte; deux autres, situées au-dessus d'elle, sont un peu plus longues; puis il se produit une rapide augmentation dans la longueur des soies et celles-ci, réunies en faisceaux, deviennent plus grêles.

Les soies sont bidentées avec une longue pointe terminale légèrement courbée et munie d'épines peu solides. Le segment anal porte deux cirres.

Par la structure du lobe céphalique, le genre *Nectochaeta* appartient, comme les *Drieschia*, au groupe des *Lepidonotus*.

NOTE SUR QUELQUES MYRIAPODES DE TAHITI,

par le Dr R. LATZEL,

Directeur du gymnase de Klagenfurt.

Le 8 juillet 1891, M. le Dr R. Blanchard recevait de M. Dormoy, directeur de l'Ecole communale de Papeete (Tahiti), un petit envoi d'animaux, parmi lesquels se trouvaient quelques Myriapodes. Grâce à l'obligeance de M. R. Blanchard, j'ai pu examiner ces derniers : ils comprenaient deux espèces déjà connues et une espèce nouvelle.

SCOLOPENDRA SUBSPINIPES Leach. — Cinq individus adultes, de taille moyenne, longs de 90 à 100^{mm}; en outre, un individu jeune, accompagné de cette mention : « Scolopendre phosphorescente. »

L'une des femelles est accompagnée d'environ 80 jeunes, qui étaient probablement protégés par leur mère, au moment où celle-ci a été capturée. Ces jeunes sont d'un blanc pur, très délicats, longs de 14 à 16^{mm}, larges de 1^{mm}2 à 1^{mm}3 ; ils ont déjà leurs 21 paires de pattes et leurs 17 articles tactiles, mais ils ne possèdent encore ni yeux, ni dents sur la lame dentaire des pattes-mâchoires, ni épines sur les pattes anales.

L'un des adultes présente une disposition anormale des épines des pattes anales : l'épine angulaire du segment coxal a de 7 à 8 pointes, au lieu de 2 ; la face inférieure porte 3 épines, au lieu de 2 ; l'arête supéro-interne en porte 3 ou 4, au lieu de 2. Quant au reste, l'animal a tous les caractères de la véritable *Scolopendra subspinipes*.

L'espèce était déjà connue de Tahiti : Kohlrausch (1) dit en avoir vu 150 à 200 exemplaires, provenant de cette île, au Musée Godeffroy, à Hambourg.

(1) Archiv für Naturg., XLVII, p. 96, 1881. — Récemment, cette espèce a été étudiée par Haase (*Die indisch-austral. Myriopoden. — I. Chilopoden.* Berlin, 1887 ; voir p. 44).